

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

Type de séance : Ordinaire

Date de la séance : Lundi 11 novembre 2024

Début de la séance : 20 h

Emplacement : Salle du conseil, Hôtel de ville, 5801 boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec

Membres

Maire Mitchell Brownstein

Conseiller Oren Sebag District 1

Conseiller Mike Cohen District 2

Conseillère Dida Berku District 3

Conseiller Steven Erdelyi District 4

Conseiller Mitch Kujavsky District 5

Conseiller Lior Azerad District 6

Conseiller Sidney Benizri District 7

Conseillère Andee Shuster District 8

Participez virtuellement ou en personne

Le public peut assister à la réunion du Conseil en personne ou par vidéoconférence.

Le lien pour la vidéoconférence se trouve à l'adresse suivante :

www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Le public peut poser une question pendant la période de questions de l'une des deux façons suivantes :

1. *Poser une question en personne dans la salle du Conseil.* Pour poser une question en personne, remplissez le formulaire de la période de questions à votre disposition à l'entrée de la salle du Conseil. Le formulaire vous demande votre nom et votre adresse.
2. *Soumettre une question par écrit à l'avance.* Soumettez une question par écrit avant 17 h le jour de la réunion en utilisant le formulaire web à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Les séances du Conseil sont diffusées en direct et archivées à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Règles de la période de questions

- La Ville de Côte Saint-Luc permet aux résidents et aux non-résidents de poser des questions en français et en anglais lors des séances du Conseil.
- Toute personne souhaitant poser une question doit, au début de la séance du Conseil, remplir le formulaire à cet effet qui se trouve à l'entrée de la salle du Conseil.
- La période de questions d'une séance du Conseil est limitée à trente (30) minutes, mais elle peut être prolongée sous réserve de l'approbation de la majorité des membres du Conseil présents. Compte tenu de cette limite de temps et du souhait de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions, chaque personne dispose de trois (3) minutes pour poser une (1) question et une (1) question de suivi au maire.
- Avant de poser une question, chaque personne doit indiquer son nom en entier.
- Après la discussion des points à l'ordre du jour, il y a une deuxième période de questions. Au cours de cette deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur des points à l'ordre du jour.
- Personne ne peut utiliser un langage violent, offensant ou irrespectueux lorsqu'il pose une question au maire.
- Lors d'une assemblée spéciale, les questions doivent se limiter aux points inscrits à l'ordre du jour.

- **Règles de la deuxième période de questions:**

La discussion des sujets à l'ordre du jour du Conseil est suivie d'une deuxième période de questions. Pendant la deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur les points à l'ordre du jour du Conseil. Veillez noter qu'il n'y a pas de deuxième période de questions pendant les réunions spéciales du Conseil. Le public peut poser une question pendant la deuxième période de questions en personne ou via le formulaire en ligne.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2024

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2024 à 20 h

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5. CORRESPONDANCE GOUVERNEMENTALE

6. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES ET RAPPORTS DU CONSEIL

- a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- b. Finances et Technologies de l'information
- c. Services juridiques et Greffe
- d. Loisirs
- e. Affaires publiques et Communications
- f. Protection civile
- g. Travaux publics
- h. Ressources matérielles et Conseil général
- i. Développement urbain

7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- a. Règlement 2635 intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 1,386,000\$, y compris les frais professionnels, pour le resurfaçage de rues et la réfection de divers trottoirs appartenant à la Ville de Côte Saint-Luc »
 - Adoption
- b. Résolution de concordance et à court terme relativement à un emprunt au montant de 6,500,000\$ qui sera réalisé le 25 novembre, 2024
- c. Ordre du conseil pour vendre des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et d'arrérages de droits de mutation pour 2023 et antérieurement, et nomination d'un cabinet d'avocats externe pour procéder à la vente d'immeubles en défaut de paiement pour défaut de paiement de taxes municipales
- d. Autorisation pour le trésorier de la Ville de soumissionner au nom de la ville pour le montant d'arriérés impayés correspondant aux taxes municipales impayées
- e. Dépôt des états comparatifs et du rapport sur le budget révisé au 30 septembre 2024 (CTA 105.4)
- f. Règlement 2643 à être intitulé : « Règlement 2643 concernant la tarification des services d'eau pour les immeubles non-résidentiel de la ville de Cote Saint-Luc »
 - Avis de motion
 - Dépôt du projet de règlement
- g. Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois d'octobre 2024

8. DIRECTION GÉNÉRALE

- a. Demande à la ville de Montréal de revoir son processus de prise de décision en ce qui concerne les villes liées afin de permettre une consultation adéquate
- b. Approbation de la désignation de l'espace vert situé à l'extrémité est de la rue Kildare, *Place Alexandre Look Place*

9. RESSOURCES HUMAINES

- a. Changement de titre d'un coordinateur des activités sportives de plein air à un contremaître des sports de plein air et de l'aréna – Service des travaux publics

10. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE

- a. Résolution pour recevoir les déclarations d'intérêts pécuniaires du conseiller Steven Erdelyi

11. PROTECTION CIVILE

- a. Règlement 2555-1 à être intitulé : « Règlement 2555-1 amendant le règlement 2555 concernant le contrôle des chiens afin d'accroître la sécurité publique et le bien-être des chiens »
 - Avis de motion
 - Dépôt du projet de règlement

12. TRAVAUX PUBLICS

- a. Octroi d'un contrat pour l'achat de matériels bitumineux pour l'année calendrier 2024-2025 (C-14-24-25)
- b. Octroi de deux (2) contrats pour l'achat de sel de voirie pour la saison hivernale 2024-2025 (G-04-24-25)
- c. Octroi d'un contrat pour des services d'entretien des bacs noirs pour l'année calendrier 2025 (C-01-25-28)
- d. Octroi d'un contrat pour l'achat de bacs à matières compostables pour la collecte des matières résiduelles (G-05-24-25)
- e. Octroi d'un contrat pour l'achat d'une unité alimentation sans coupure (ASC) pour l'éclairage d'urgence au *Centre Communautaire et Aquatique (CCA)* (K-201-24)
- f. Octroi d'un contrat pour l'achat des fleurs annuelles pour l'année calendrier 2025 (K-04-25)

13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'URBANISME

- a. Résolution pour la nomination des membres du *Comité consultatif d'urbanisme (CCU)*

13.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIA)

13.1.1 5740 Cavendish

13.2 Dérogation mineure

13.2.1 5771 Jubilee

13.2.2 5740 Cavendish

- 14.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

15. AUTRES AFFAIRES EN COURS

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE